

Bulletin d'inscription Collectionneur



LES ANGLAISES INVITENT

DIMANCHE 5 JUIN 2022



UNIQUEMENT 150 PARTICIPANTS

***Réservé aux «Anglaises », aux coupés, aux cabriolets,
aux voitures d'exceptions et de rallyes***

DEPART

CAVES BOUVET LABUBAY



**ARRIVEE SUR LE SITE DU
CONCOURS INTERNATIONAL
D'ATTELAGE**



M,Mme : _____

Adresse : _____

Ville+Code Postal : _____

Adresse mail : _____

Tel : Fixe _____ mobile _____

Club : _____

Marque voiture : _____

Modèle,année : _____

Participera au rallye « Les Anglaises Invitent », a pris connaissance du règlement

Date, signature :



Notre offre

Avec l'inscription au rallye « Les Anglaises Invitent »,

Un road book accompagné de sa feuille de route avec arrêts dans 2 domaines viticoles

Une parade sur la carrière Prince Albert avec remise de prix

L'entrée gratuite à tous les passagers d'une voiture au concours international d'attelage

Tous les participants devront appliquer la réglementation sanitaire en vigueur le 5 juin

A transmettre par mail : jpp.f@orange.fr

0645203961

Ou par courrier à : Jean Pierre PERRES 36 rue du Vaulanglais 49400 BAGNEUX



LES ANGLAISES INVITENT

REGLEMENT

- Le présent document définit les dispositions applicables aux collectionneurs qui participent au rallye « Les Anglaises Invitent » le dimanche 5 juin 2022.
- Le rendez vous des véhicules se fera aux Caves Bouvet Ladubay à Saint Hilaire Saint Florent à partir de 8h30 pour la remise des dossiers après contrôle des documents.
- Le départ du rallye est prévu à partir de 9h jusqu'à 10h
- Arrivée à l'hippodrome de Verrie , le stationnement se fera dans l'enceinte sur un parking réservé.

Il vous est précisé que.

1: Votre responsabilité est engagée en cas de dommages matériels et corporels occasionnés aux véhicules , aux conducteurs, aux passagers et aux tiers. Les participants doivent donc être obligatoirement être assurés pour eux-mêmes, le ou leurs passagers , leur véhicule. L'assurance du véhicule utilisé dans le cadre du rassemblement « Les Anglaises Invitent » sera à présenter lors de la remise du road book et de la feuille de route.

2 : Il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de compétition ou d'une épreuve chronométrée avec classement, elle se déroule sur route ouverte.

Vous devez donc vous conformer aux règles de circulation ainsi qu'aux prescriptions du code de la route, notamment dans les intersections, et en terme de la vitesse autorisée ;

3 : sont admis les véhicules en règle par rapport à la législation en vigueur.

4 : Tout participant devra être en possession d'un permis de conduire valide sur le territoire français.

5: les participants s'engagent à respecter les indications de l'organisateur ainsi que les normes sanitaires en vigueur le 5 juin 2022 qui vous seront précisées.

6 : Tout participant, par la signature de son bulletin d'inscription, s'engage à avoir pris connaissance du présent règlement et à le respecter.



ACO Maine et Loire

SAUMUR
ATTELAGE